

Cahier des charges Appel à Projets de Recherche 2018

ARD 2020 Cosmétosciences

Dans un environnement international caractérisé par une compétition de plus en plus rude, la recherche constitue, avec l'innovation, un facteur clé pour assurer un développement économique durable de notre territoire.

Le programme Cosmétosciences a été mis en place pour soutenir l'innovation dans la filière Parfumerie et Cosmétique, très présente dans notre région. Pour répondre à cet objectif, le volet recherche de la phase 2 de l'ARD 2020 Cosmétosciences (2017-2019) propose deux stratégies complémentaires :

- Capitaliser sur les résultats de phase 1 en favorisant la mise en place de 4 projets partenariaux clairement identifiés dès le début de la phase 2 et soutenus par la Région Centre-Val de Loire,
- Faciliter l'émergence de nouveaux concepts et de nouveaux partenariats de recherche académiques/industriels *via* le recrutement de post-docs pour lever des verrous industriels de la filière.

Dans le cadre de cette campagne d'appels à projets 2018, le programme Cosmétosciences envisage un financement total de 238 k€.

Les « orientations prioritaires » sont celles clairement affichées dans la stratégie globale du programme Cosmétosciences et sont toutes d'intérêt pour la Cosmétique. Les thématiques recensées sont : **Cosmétopée et cosmétique durable, Glycosciences, Innovation en formulation, Développement d'outils cellulaires et Développement de nouvelles technologies.**

Le programme Cosmétosciences pourra également financer des projets dont le but est de **développer des thématiques émergentes** d'intérêt pour la filière parfumerie-Cosmétique.

Les projets de recherche déposés dans le cadre de cet appel 2018 doivent permettre de mobiliser de nouveaux industriels et académiques, de tester la confiance mutuelle entre ces nouveaux partenaires académiques/industriels et aussi de soutenir de nouveaux concepts (projets émergents). Tout ceci permettra d'accroître la dynamique Cosmétosciences mise en place et *in fine* favoriser l'insertion professionnelle sur le territoire. Ces projets pourront être l'occasion pour des industriels (au niveau national et international) de proposer en amont leurs problématiques à des laboratoires académiques en Région Centre-Val de Loire, en vue de déboucher sur une éventuelle poursuite de collaboration émergeant vers d'autres guichets (bourses CIFRE, FUI, ANR...).

Dans tous les cas, le porteur du projet sera un académique de la Région Centre-Val de Loire en partenariat avec au moins un industriel dont l'implication sera quantifiée.

Chaque projet bénéficiera du recrutement d'un post-doctorant (12 mois). Le responsable académique sera en charge de son recrutement en collaboration avec l'industriel partenaire.

Un professeur émérite ou un directeur de recherche émérite ne pourra être porteur d'un projet, il pourra néanmoins être partenaire du projet.

Critères auxquels les projets doivent obligatoirement répondre:

- Avoir comme porteur principal un laboratoire de recherche publique localisé en Région Centre-Val de Loire ;
- Etre présenté conjointement par au moins deux partenaires dont au moins une entreprise (partenaire non académique). Les entreprises partenaires seront préférentiellement (mais pas exclusivement) membres du pôle COSMETIC VALLEY ;
- Se dérouler sur une période de 12 mois.

Le soutien à des projets impliquant des entreprises localisées hors région pourra être envisagé sous réserve d'une contribution significative de l'entreprise au projet (apport de financement à hauteur de 50 % minimum des dépenses éligibles, soit 34 k€ par projet).

Bénéficiaires potentiels des financements Cosmétosciences:

Les bénéficiaires potentiels sont les **chercheurs des laboratoires de recherche publique localisés en Région Centre-Val de Loire**. Le financement de laboratoires publics extérieurs à la région peut cependant être envisagé dans le cas de projets à fort impact, lorsque le recours à des compétences extérieures est incontournable pour la réussite du projet.

Les partenaires non académiques ne peuvent bénéficier de financement direct du programme Cosmétosciences mais peuvent co-encadrer les post-doctorants alloués aux projets. Une période de travail en entreprise pourra être envisagée et sera appréciée (à mentionner dans le montage du projet).

Les entreprises partenaires des projets localisées en Région Centre-Val de Loire souhaitant bénéficier d'un soutien de la Région pourront présenter un dossier de demande au titre du dispositif « CAP R&D&I » auprès de la Direction régionale de l'Industrie. Ces demandes seront instruites dans la limite des disponibilités budgétaires et au regard des critères et conditions fixés pour ce dispositif. Pour les entreprises hors Région, le même type de dispositif doit exister dans leur région. N'hésitez pas à nous contacter lors du montage du projet.

Dépenses éligibles pour les bénéficiaires potentiels:

- Postdoctorant non permanent recruté dans le cadre du projet (50 k€/an maximum). NB : Aucune condition d'âge n'est imposée pour le recrutement ;
- Fonctionnement induit par le projet (18 k€/an maximum incluant les frais de missions).

Principaux critères de sélection des projets:

Ce dispositif implique la mise en place d'un mécanisme d'arbitrage entre les différentes demandes qui s'appuie sur un pool d'experts scientifiques locaux (Comité scientifique du programme Cosmétosciences), nationaux, mais aussi internationaux. Le porteur de projet aura la possibilité d'indiquer dans le dossier de candidature une liste de referees à contacter et/ou une liste de referees auxquels il ne souhaite pas transmettre le dossier (conflits d'intérêt).

Les candidatures seront évaluées sur la base des expertises externes au cours d'un jury de sélection constitué des membres du conseil scientifique Cosmétosciences. Puis, la sélection sera validée lors d'un Comité de Pilotage et de Suivi du programme Cosmétosciences sur la base des critères suivants :

- Des critères d'excellence et de cohérence scientifiques avec les orientations prioritaires de recherche du programme Cosmétosciences.
- Un engagement industriel réel et quantifié pouvant prendre diverses formes telles que : apport financier (obligatoire pour une entreprise hors région), apport d'expertise pour le projet, apport d'équipements, temps homme.mois passé sur le projet, accueil du personnel non permanent dans l'entreprise, etc...
- Une stratégie de valorisation pertinente pour le territoire : publications, partage de PI, opportunité de création d'entreprise, effet de levier vers d'autres projets à l'échelle nationale ou européenne, ...
- A noter que les projets impliquant des acteurs industriels de la région Centre-Val de Loire seront privilégiés en cas d'impacts scientifiques et potentiels de valorisation comparables à ceux associant des industriels hors région.

La priorité sera donnée :

- 1) à la mise en place d'une nouvelle collaboration académique/industriel,
- 2) aux projets émergents,
- 3) aux sujets proposés par un chercheur n'ayant pas encore bénéficié de financement Cosmétosciences.

Contact par courriel : cosmetosciences@univ-orleans.fr

DOSSIER A TRANSMETTRE EXCLUSIVEMENT PAR COURRIEL pour le **30 mars 2018, 12h** délai de rigueur

Dossier de Candidature

Appel à Projets de Recherche 2018

ARD 2020 Cosmétosciences

Le dossier doit être transmis pour le **30 mars 2018, 12h** exclusivement par courriel à :
cosmetosciences@univ-orleans.fr

1 - Intitulé du projet et acronyme :

2 – Orientation(s) prioritaire(s) (cocher le choix principal)

Cosmétopée et cosmétique durable

(Maintien de la biodiversité, diversité moléculaire à partir du végétal, hémisynthèse et systèmes biotechnologiques, technologies vertes et innovantes pour l'obtention d'extraits et/ou de molécules issues du végétal, innovation bioactifs et ingrédients)

Glycosciences

(Biotechnologies blanches, production de glycoprotéines par biotechnologie ou par synthèse chimio-enzymatique, glycobiologie de la peau (de l'évaluation de l'interaction à l'activité biologique), additifs polymères biosourcés)

Innovation en formulation

(Nouvelles formulations, vectorisation, techniques d'analyses)

Développement d'outils cellulaires

(modèles 3D de peau, nouveaux outils de criblage, évaluation de l'activité biologique)

Développement de nouvelles technologies / Thématique émergente

(lévitation acoustique pour l'analyse des formulations, sondes de détection, plasmas froids, nouveaux outils d'imagerie de la peau, nouveaux outils de criblage, bioinformatique structurale et chemoinformatique, cosmétique digitale, traitements de données)

3 - Coordinateur du projet :

Nom - Prénom :

Fonction :

Laboratoire

Adresse du laboratoire :

☎ :

courriel :

Participation antérieure à un projet financé dans le cadre du programme Cosmétosciences :

En tant que porteur : OUI / NON

en tant que partenaire : OUI / NON

Si oui, Titre du projet :

1 / 5

4 – Liste de toutes les personnes qui seront impliquées dans le projet déposé (Académiques et industriels, Un professeur émérite ou un directeur émérite ne peut être porteur d'un projet. Il pourra néanmoins être partenaire du projet):

Nom - Prénom	Fonction - Grade	Laboratoire/Entreprise	% du temps consacré au projet

5 – CV court du porteur de projet (1 page)

6 – Fiche synthétique non confidentielle du projet, en langage vulgarisé et en français (1 page) : (*Ce résumé, si le projet est sélectionné, sera utilisé par le programme Cosmétosciences dans ses communications vers tout type de public*)

Mots clés (3 à 4) :

7 – Descriptif du projet en français (6 pages maximum) :

- a) Contexte – Etat des connaissances
- b) Projet
- c) Résultats attendus
- d) Intérêt pour la cosmétique – verrous identifiés dans le programme COSMETOSCIENCES ou verrous émergents pour la filière auxquels le projet compte apporter des réponses
- e) Description des rôles de chaque partenaire (académique et industriel)



8 – Budget prévisionnel et diagramme de Gantt

Le budget devra être établi sous la forme du tableau modèle présenté ci-dessous

Budget prévisionnel projet « ... »

Laboratoire porteur : ...

Etablissement gestionnaire : ...

POSTES de DEPENSES (Nature des dépenses)	Apports porteurs et /ou partenaires	Financement demandé ARD Cosmétosciences	Coût total
PERSONNEL			
Permanent			
<i>Nom, statut et % d'implication</i>			
Non permanent			
Sous-total personnel			
Fonctionnement			
Sous-total fonctionnement			
TOTAL HT			

Le montant maximal financé par l'ARD Cosmétosciences pour la rétribution d'un post-doc est de 50 k€/an.

Le financement ARD Cosmétosciences pour le fonctionnement associé au projet est au maximum de 18 k€/an, frais de missions inclus.

ATTENTION : Le budget doit faire apparaître l'implication de chaque partenaire (temps homme, encadrement, accueil, apport de matériel...). L'apport de l'industriel doit être clairement quantifié.

9 - Entreprise(s) partenaire(s) (joindre une fiche synthétique de présentation de l'entreprise) :

10 – Lettre d'engagement de l'entreprise, spécifiant son niveau d'implication (réelle et quantifiée) dans le projet :

Pour être recevable, la lettre d'engagement doit être écrite sur un papier à entête de l'entreprise et signée par l'industriel.

11 – Proposition de 3 referees : (Nom, prénom, fonction, laboratoire de rattachement)

12 – Liste de referees qui pourraient être en conflit d'intérêt : (Nom, prénom, fonction, laboratoire de rattachement)

13 - Date et signatures :

Date :	Date :
Signature du coordinateur du projet :	Signature du partenaire industriel :
Nom, Prénom	Nom, Prénom